

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28012**

Intitulé

Styliste designer mode

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
ESMOD	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

242 Habillement (y.c. mode, couture)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la styliste designer mode a pour mission d'imaginer, de créer, de concevoir des collections, des produits et/ou des accessoires de mode pour le compte de Maisons de couture et d'entreprises de création. Possédant une expertise des techniques de fabrication des produits et des articles liés à la mode, il intervient dans l'ensemble du processus de création. Pour le compte de marques de conception, il doit proposer et illustrer des collections avec de nouvelles lignes de produits, de vêtements et d'accessoires. Pour réaliser les collections, il doit posséder une véritable connaissance des marchés afin d'anticiper les évolutions, innover et créer des collections en suivant les tendances, les modes et les évolutions des attentes de consommateurs. Capable d'analyser des études de marché, le Concepteur et Designer Mode est d'abord un expert de la fabrication, capable de renseigner tous types de produits mais aussi de travailler les matières, de les assembler pour obtenir les résultats souhaités. Sa formation technique, complétée d'enseignements le sensibilisant au marketing, fait de lui aussi un professionnel capable d'intervenir dans la conception créative et artistique, l'image et la promotion des produits, dans l'organisation d'événements de présentation des collections ou encore dans la scénographie artistique de boutiques pour assurer la mise en avant des créations et des produits.

La certification atteste que les candidats possèdent les compétences à :

- 1 - Analyser des tendances et des images de marques et d'entreprises de mode
- 2 - Imaginer et illustrer des collections, des lignes de vêtements et de produits et des accessoires
- 3 - Réaliser une création de produits de mode et d'accessoires, et concevoir un patron et un prototype à transmettre à un atelier de fabrication de mode
- 4 - Contrôler les étapes de production des créations ; concevoir la présentation, la promotion et l'image des collections, des produits et des accessoires de mode

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le/la styliste designer mode exerce son métier dans la filière textile-habillement : vêtement homme, vêtement femme, vêtement enfant, maille, lingerie, accessoires. Il exerce son métier dans des Maisons de Haute Couture, des PMI et PME de Prêt à Porter, des ateliers de Créateurs, Ateliers Tailleur, des Marques de Distribution, des bureaux de Style, Bureaux d'études, des organismes publiques, etc.

- Concepteur/Conceptrice designer mode
- Concepteur/Conceptrice designer mode Junior
- Styliste concepteur/conceptrice
- Modéliste créateur/créatrice
- Styliste créateur/ créatrice
- Responsable de bureau d'études
- Chef de création
- Responsable studio de création
- Chef d'atelier

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1805 : Stylisme

H1205 : Études - modèles en industrie des matériaux souples

L1502 : Costume et Habillage spectacle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pour la formation :

La certification comprend quatre composantes :

Composante 1: Analyse de tendances et d'images de marque

- Mémoire sur une étude de cas : analyse de l'image et du positionnement, avis sur les orientations à prendre.
- Présentation des résultats de la recherche sur l'histoire de la marque, l'analyse de ses codes et le « style de vie » proposé à ses clients. (épreuve orale)

- Réalisation d'une base de données (produits, merchandising, packaging, univers personnel, communication)

Composante 2: Conceptualisation, Illustration et Déclinaison d'une collection/ligne de vêtement

- Création et présentation de projets artistiques d'une collection.
- Présentation du processus créatif suivi, des objectifs et des techniques utilisées : inspirations, thème et concept de collection, gammes de

couleurs et de matières, pièces d'études, déclinaisons de différent produits et silhouettes de collection. (épreuve de jurys)

Composante 3: Conception et Réalisation de prototypes d'une collection/ligne de vêtement

- Réalisation de prototypes avec patronnages pour fabrication
- Présentation du processus de construction : demi-toile épinglée, toile entière montée, réalisation tissu dans la matière définitive. (épreuve de jurys)

Composante 4: Contrôle des étapes de productions et Conception de la présentation et promotion de la collection/ligne de vêtement

- Mise en situation : contrôle qualité et validation de conformité des prototypes de modèles.
- Réalisation des documents administratifs de production liés aux patronnages industriels.
- Organisation d'un show : scénarisation et scénographie. (travail d'équipe, planification, fitting des panoplies, cohérence de l'ambiance, passage modèles, communication de l'évènement)

Pour la VAE :

Tous salariés (quel que soit le type de contrat et la taille de l'entreprise dans laquelle ils travaillent) ou tous demandeurs d'emploi, pouvant justifier de 3 ans d'expériences professionnelles salariée, non salariée, bénévole ou volontaire dans le secteur concernant la certification délivrée par ESMOD peuvent engager une démarche de VAE.

Le dossier de demande de recevabilité (Livret 1) est téléchargeable sur le site d'ESMOD (www.esmod.com) à la rubrique VAE.

La validation partielle s'appuie sur les quatre blocs d'activités du référentiel d'activités et de compétences

L'ensemble des blocs de compétences obtenues représentent l'intégralité de la certification professionnelle enregistrée au RNCP, il n'y a pas de blocs optionnel. L'obtention de la totalité des blocs permet ainsi l'obtention de la Certification.

Un certificat est délivré pour l'obtention de chacun des blocs de compétences.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28012 - Analyse de tendances et d'images de marque</p>	<p>Compétences correspondantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérer des créations originales et des tendances dans la mode et le design • Mettre en place des stratégies de veilles sectorielles pour repérer des pièces originales intéressantes • Analyser des tendances liées à des utilisations de matières et de textiles et à des techniques de confection et de réalisation de pièces • Analyser des tendances concernant des associations de couleurs et des coupes • Définir et anticiper des évolutions de marchés de la mode et du secteur textile en fonction des tendances, définir les styles devant être intégrés à des collections • Analyser le positionnement marketing et commercial souhaité d'une marque en fonction des orientations stratégiques de la direction • Etudier l'historique d'une marque à travers ses créations et ses collections antérieures pour définir son positionnement, ses valeurs • Analyser des études auprès de clientèles de marques pour travailler l'image de la marque et de ses produits • Définir des valeurs et des éléments représentatifs de l'image d'une marque (matières, travail des produits, techniques de fabrication, coupes, savoir-faire techniques, artisanaux, etc.) • Evaluer des possibilités pour une marque de changer son image auprès de consommateurs et sur des marchés donnés <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude de cas : analyse de l'image et du positionnement d'une marque, avis et propositions motivées sur les orientations à prendre. • Présentation des résultats de recherches sur l'histoire de la marque, l'analyse de ses codes et le « style de vie » proposé à ses clients. (épreuve orale) • Réalisation d'une base de données (produits, merchandising, packaging, univers personnel, communication).

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28012 - Conceptualisation, illustration et déclinaison d'une collection/ligne de vêtement</p>	<p>Compétences correspondantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Illustrer des projets de création et effectuer des recherches sur des formes, sur des volumes, sur des coupes • Utiliser différentes techniques pour représenter des volumes et des effets de matières sur des créations de mode • Respecter des échelles pour réaliser des croquis représentatifs de pièces à réaliser • Dessiner différentes vues de pièces, d'accessoires et de vêtements de mode • Créer des gammes de couleurs spécifiques à des créations et coloriser des planches • Numériser et retoucher des éléments par le biais de logiciels graphiques • Utiliser des logiciels de CAO/DAO pour illustrer des volumes et des effets de matières • Adapter des collections à des tendances, à des saisons, à des spécificités de marchés en fonction d'études de consommateurs • Décliner des produits et des créations en fonction d'implantations de marques sur des marchés internationaux • Définir des types de pièces, de vêtements, de produits, d'accessoires susceptibles de composer des collections • Rechercher des déclinaisons possibles de créations en fonction de thèmes et d'inspirations • Dessiner des lignes de vêtements, de produits et d'accessoires de mode • Concevoir des mises en scène de vêtements et d'accessoires de mode pour illustrer des rendus • Réaliser des planches pour présenter des projets de créations et/ou de collections <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création et présentation de projets artistiques d'une collection. • Présentation du processus créatif suivi, des objectifs et des techniques utilisées : inspirations, thème et concept de collection, gammes de couleurs et de matières, pièces d'études, déclinaisons de différent produits et silhouettes de collection. (épreuve de jurys)

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28012 - Conception et réalisation de prototypes d'une collection/ligne de vêtement</p>	<p>Compétences correspondantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rechercher des matières, les tissus adaptés à son projet et présentant des caractéristiques permettant d'obtenir le rendu souhaité • Tester des rendus de matières, des effets de couleurs et sélectionner des étoffes et des tissus • Déterminer des découpes à réaliser pour confectionner des pièces spécifiques • Assembler des tissus, utiliser des techniques pour assembler des pièces, insérer des objets, etc. • Déterminer des techniques d'assemblages à utiliser pour réaliser et assembler des pièces • Utiliser ou adapter des savoir-faire particuliers artisanaux pour réaliser tout ou partie des pièces à fabriquer • Contrôler des rendus de vêtements sous tous les angles pour garantir la perfection du prototype réalisé • Procéder aux ajustements nécessaires pour mettre en valeur des silhouettes et obtenir des effets visuels recherchés • Diriger des séances d'essayages, repérer des points à reprendre et ou à modifier • Valider des techniques d'assemblage de pièces, confirmer des emplacements de coutures • Finaliser un prototype de vêtement et ou de pièce susceptible d'être envoyé en production • Réaliser et valider des patrons de pièces à produire pour le compte d'une marque • Déterminer des techniques de montage et d'assemblage de pièces et de vêtements • Sélectionner et négocier l'achat de tissus et de matières nécessaires à des créations • Vérifier l'adaptabilité de tissus, de matières, d'accessoires destinés à être utilisés dans des processus de fabrication <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de prototypes avec patronnages pour fabrication • Présentation du processus de construction : demi-toile épinglée, toile entière montée, réalisation tissu dans la matière définitive. (épreuve de jurys)

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 28012 - Contrôle des étapes de productions et conception de la présentation et promotion de la collection/ligne de vêtement</p>	<p>Compétences correspondantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôler des techniques de réalisation de pièces et des respects de patrons lors de passages dans des ateliers, • Corriger des problèmes de confection de pièces en atelier • Contrôler des conformités de pièces en sortie d'ateliers et repérer des éléments problématiques et/ou non conformes • Vérifier la qualité de pièces confectionnées et autoriser des réceptions de marchandises lors de livraisons ou de remise • Imaginer des modalités de présentation de collections en fonction des attentes et des objectifs de la marque • Créer des univers pour présenter des créations en fonction des thèmes • Scénariser des présentations de collections, adapter des décors à des thèmes de collections et à des types de pièces à présenter • Orienter des séances de photographies pour la réalisation de catalogues de vente, contrôler des décors, etc. • Déterminer des ordres de présentation de pièces de collections • Présenter des spécificités de pièces et marchés • Positionner des créations et des collections sur des marchés et par rapport à d'autres collections présentes au sein d'une marque • Rédiger des argumentaires de vente et de supports de présentation de produits et d'accessoires de modes • Aménager des points de ventes pour assurer et garantir une mise en valeur des créations, des produits et des accessoires de mode <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation : contrôle qualité et validation de conformité des prototypes de modèles. • Réalisation des documents administratifs de production liés aux patronages industriel. • Organisation d'un show : scénarisation et scénographie. (travail d'équipe, planification, fitting des panoplies, cohérence de l'ambiance, passage modèles, communication de l'évènement)

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<p>Le jury est composé d'au moins trois quart de représentants du domaine de la mode, pour moitié employeurs et pour moitié salariés.</p> <p>Le jury est composé de 9 personnes: 2 coordinateurs de l'enseignement - ESMOD - en voix consultative + 7 personnalités professionnelles dans le secteur de la mode.</p>
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<p>Le jury est composé d'au moins trois quart de représentants du domaine de la mode, pour moitié employeurs et pour moitié salariés.</p> <p>Le jury est composé de 9 personnes: 2 coordinateurs de l'enseignement - ESMOD - en voix consultative + 7 personnalités professionnelles dans le secteur de la mode.</p>

En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé d'au moins trois quart de représentants du domaine de la mode, pour moitié employeurs et pour moitié salariés. Le jury est composé de 9 personnes: 2 coordinateurs de l'enseignement - ESMOD - en voix consultative + 7 personnalités professionnelles dans le secteur de la mode.
Par candidature individuelle	X	Le jury est composé d'au moins trois quart de représentants du domaine de la mode, pour moitié employeurs et pour moitié salariés. Le jury est composé de 9 personnes: 2 coordinateurs de l'enseignement - ESMOD - en voix consultative + 7 personnalités professionnelles dans le secteur de la mode.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Le jury est composé d'au moins trois quart de représentants du domaine de la mode, pour moitié employeurs et pour moitié salariés. Le jury est composé de 9 personnes: 2 coordinateurs de l'enseignement - ESMOD - en voix consultative + 7 personnalités professionnelles dans le secteur de la mode.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 03 octobre 2007 publié au Journal Officiel du 13 octobre 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 13 octobre 2007, jusqu'au 13 octobre 2009.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 23 février 2017 publié au Journal Officiel le 3 mars 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.

Arrêté du 25 février 2016 publié au Journal Officiel du 17 mars 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Styliste designer mode" avec effet au 10 avril 2015, jusqu'au 17 mars 2021.

Arrêté du 30 mars 2010 publié au Journal Officiel du 10 avril 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, code NSF 242n, sous l'intitulé "Styliste designer mode" avec effet au 10 avril 2010, jusqu'au 10 avril 2015.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 30 avril 2002 publié au Journal Officiel du 4 mai 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Styliste modéliste'. Observations : L'homologation prend effet à compter du 14 janvier 2001.

Arrêté du 4 janvier 2001 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : Fin d'homologation à compter de la publication du présent arrêté au Journal Officiel, sauf pour les personnes recrutées avant cette date.

Arrêté du 16 septembre 1991 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1991 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Diplôme de fin d'études de l'école ESMOD'.

Arrêté du 2 octobre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Certificat de styliste modéliste'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.esmod.com>

Lieu(x) de certification :

ESMOD 12, rue de la Rochefoucauld
75009 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- ESMOD PARIS- 12 Rue de la Rochefoucauld - 75009 Paris
- ESMOD ROUBAIX - 27, boulevard du Général Leclerc - 59100 Roubaix
- ESMOD LYON - 87, rue de Sèze - 69006 Lyon
- ESMOD BORDEAUX - 11 et 15 cours Edouard Vaillant - 33000 Bordeaux
- ESMOD RENNES - 6 rue du Louis d'or - 35000 Rennes

Historique de la certification :

Anciens libellés de la certification : - 'Diplôme de fin d'études de l'école ESMOD'. (Arrêté du 16 septembre 1991 publié au Journal Officiel du 13 octobre 1991).

- 'Certificat de styliste modéliste' (Arrêté du 2 octobre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995).

Certification précédente : Styliste designer mode